

Notre barème d'honoraires VIAGER

Les honoraires d'agence s'entendent en TTC et sont calculés sur la base du prix net vendeur.

La rémunération du mandataire sera exigible le jour où l'opération sera effectivement conclue et réitérée par acte authentique.

HONORAIRES FORFAITAIRES calculés sur le prix net vendeur		
Supérieur à	Jusqu' à	Honoraires
1€	99 000€	9 800€
100 000€	150 000€	9%
150 001€	300 000€	8%
300 001€	600 000€	7.5%
600 001€	850 000€	7%
A partir de 850 000€ les honoraires sont de 6% TTC		
Les honoraires d'agence sont à la charge du vendeur ou de l'acquéreur en fonction du type de mandat signé		
Honoraires d'estimation 120€ TTC (forfait offert dans le cadre d'un projet de vente)		